

Réunion du conseil communal du 10 décembre 2025

Présents :

Bourgmestre : Goeres Jill

Echevins : Classen Norbert et Wohlfart Nathalie

Conseillers : Bohnenberger Emile, Fisch Laurent, Kartheiser Gilles, Pesch Max, Schmit Nico, Wintersdorf Bibi

Secrétaire : Kring Alain

Absent excusé : //

Ordre du jour

1. Signature des décisions prises lors de la dernière réunion
2. Approbation d'une convention avec l'association « Late Night Bus a.s.b.l. »
3. Approbation d'une convention avec les communes d'Echternach, Berdorf et Consdorf pour la mise en place du service de transport « Night Life Bus »
4. Approbation d'une convention avec l'association « Forum pour l'emploi » pour la mise en place du service de transport « Bummelbus »
5. Approbation d'un plan de morcellement
6. Budget rectifié 2025 et budget prévisionnel 2026
7. Création d'un poste administratif au sein du service technique
8. Demandes de subventions et subventions aux associations
9. Communications des représentants des différentes instances
10. Questions des conseillers communaux et des citoyens

À huis clos

1. Nomination d'un représentant de la commune de Bech auprès de l'Office social régional de Beaufort

Point 1 : Signature des décisions prises lors de la séance du 19 novembre 2025.

Point 2 : Par le passé, le service Late Night Bus Mëllerdall était géré par le Parc naturel et géologique Mëllerdall. Conformément aux nouvelles dispositions du ministère des Transports, les subventions publiques accordées à ce service ne peuvent désormais plus être gérées par le parc naturel. Il incombe donc à nouveau à chaque commune de conclure un accord de coopération avec l'association « Late Night Bus a.s.b.l. », qui a été approuvé à l'unanimité par le conseil communal. La contribution financière annuelle s'élève à 3 € par habitant, auxquels s'ajoute un montant fixe de 4 500 €.

Point 3 : À partir de la fin de l'année 2025, les communes d'Echternach, Berdorf, Consdorf et Bech proposeront à leurs citoyens le service « Night Life Bus » pendant les week-ends. Les horaires du service de bus sont publiés sur le site Internet de la commune. La participation financière est répartie entre les communes concernées en fonction du nombre d'habitants. La commune d'Echternach prend en charge le préfinancement. La convention correspondante, conclue le 1er décembre 2025 entre les collèges échevinaux respectifs, a été approuvée à l'unanimité par les conseils communaux.

Point 4 : Il y a deux ans déjà, le collège des bourgmestre et échevins avait pris contact avec l'association « Forum pour l'emploi » afin de se connecter au service de bus « Bummelbus ». Il a maintenant été confirmé au collège échevinal que ce service pourra être proposé aux citoyens de la commune de Bech à partir du 1er avril 2026. Pour adhésion, un paiement unique d'un montant de 25 804,67 € doit être versé, la redevance mensuelle s'élève à 2 782,32 €. Tous les membres du conseil communal ont approuvé la convention conclue le 20 novembre 2025.

Point 5 : À l'initiative du collège échevinal, les propriétaires des terrains situés à Altrier, Kreizenheicht, inscrits au cadastre sous les numéros 470/5 ; 470/1097, 471/1100, 471/1797, 471/2208, 471/2209, 471/2210, 471/2211, 621/1787 et 621/1788, section E de Hersberg/Altrier, ont convenu un nouveau remembrement des parcelles. Ce nouveau morcellement permettra d'y créer 13 parcelles constructibles. Le plan de répartition établi par le bureau de géomètres TERRA G.O. a été approuvé à l'unanimité par le conseil communal.

Point 6 : Le budget rectifié 2025 et le budget prévisionnel 2026 ont été rejetés par quatre voix pour (Classen, Goeres, Schmit, Wohlfart) et cinq voix contre (Bohnenberger, Fisch, Kartheiser, Pesch, Wintersdorf).

Les conseillers Bohnenberger, Fisch, Kartheiser, Pesch et Wintersdorf ont ensuite remis à la bourgmestre une motion de censure à l'encontre du collège des bourgmestre et échevins.

Le conseil communal doit se prononcer à ce sujet dans un délai de 20 jours à l'occasion d'une séance publique.

La bourgmestre Jill Goeres a ensuite déclaré la séance levée.